



PROCÈS-VERBAL  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP  
ÉCOLES SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le mercredi 14 juin 2017 à 17 h 30 au Gîte des P'tites Madames à Sainte-Hélène.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Parents : Caroline Boutin, Stéphanie Dionne, Manuella Lévesque, Florence Paul et Isabelle Rossignol.

Enseignants : Charles Bissonnette et Sabrina Thériault

Personnel de soutien : Caroline Caron, technicienne en service de garde  
Mélanie Lévesque, secrétaire d'école

Professionnelle : Isaac Des Gagné-Bouchard

Direction : Nathalie Nolin

**ÉTAIENT ABSENTS**

M. Éric Maltais, parent  
M. Jean-François Richer, enseignant

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Boutin accueille les membres, souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 17 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CÉ # 16-17-041

Il est proposé par madame Sabrina Thériault, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point varia ouvert et avec l'ajout suivant :

Au point 10 :

10.1 Parc-école de l'école J.-C.-Chapais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU C.É.**

CÉ # 16-17-042

Il est proposé par madame Caroline Caron et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 26 avril 2017 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Parc-école de Saint-Denis**

La municipalité va fournir les poubelles, les bancs et le lignage des jeux sur l'asphalte.

Il faudrait acheter de la teinture pour le gazébo. Madame Nathalie va prendre l'information à avec l'organisme la Travée de Saint-Pascal. Ce sont des jeunes qui font des menus travaux. Nous ferions brasser le paillis par eux.

Il faudrait aussi voir avec le comité d'embellissement pour la plantation d'arbres et de vignes.

L'association sportive de Saint-Denis a fait une demande de subvention à l'URLS pour obtenir des buts de soccer.

#### **5. DOSSIERS DE DÉCISION**

##### **5.1 ÉVALUATION DU PLAN DE RÉUSSITE – PROJET ÉDUCATIF**

CÉ # 16-17-043

Mme Nathalie présente l'évaluation du plan de réussite et du projet éducatif. Quelques questions sont posées en rapport avec l'enseignement explicite, le lien parent-école.

Cette année, les enseignants ont pu bénéficier de quelques rencontres de communauté d'apprentissage professionnelle.

Il est proposé par Madame Sabrina Thériault.

Que l'évaluation du plan de réussite pour les 3 écoles soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

##### **5.2 ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE (LOI 56)**

CÉ # 16-17-044

Monsieur Isaac présente l'évaluation du plan de lutte et le compte-rendu pour l'année scolaire 2016-2017.

On demande si les points qui ont été non faits seront priorisés en 2017-2018.

Il est proposé par Madame Sabrina Thériault

Que l'évaluation du plan de lutte pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence dans les 3 écoles soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 16-17-045

### 5.3 ADOPTION DU BUDGET 2017-2018

Madame Nathalie nous fait part de la répartition des montants qu'il a établie pour chacune des écoles pour le budget 2017-2018 qui lui a été attribué selon l'effectif scolaire de février 2017. Un budget de 9 930 \$ est attribué à l'école Notre-Dame, 11 865 \$ à l'école Saint-Philippe et 7 300 \$ à l'école J.-C.-Chapais.

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter le budget de l'école proposé par la direction et le soumettre à l'approbation de la commission scolaire;

**ATTENDU QUE** la répartition définitive des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et que conséquemment, les crédits alloués à l'école seront rajustés en conséquence;

**ATTENDU QUE** selon l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, les surplus de l'école à la fin de chaque exercice financier deviennent ceux de la commission scolaire. Toutefois, ces surplus doivent être portés aux crédits de l'école pour l'exercice financier suivant lorsque la convention de gestion et de réussite éducative conclue en application de l'article 209.2 y pourvoit;

**ATTENDU QUE** selon l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom de la Commission scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent pour soutenir financièrement les activités de l'école;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Caroline Caron

**QUE** le conseil d'établissement adopte le budget des écoles Notre-Dame, Saint-Philippe et J.-C.-Chapais au montant de 28 495 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2017 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre rapport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

### 5.4 RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

CÉ # 16-17-046

Mme Caroline Boutin fait la lecture de son rapport annuel.

Il est proposé par Madame Sabrina Thériault

Que le rapport de la présidente soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 5.5 AUTORISATIONS DE SORTIES ET MODIFICATIONS À L'HORAIRE

CÉ # 16-17-047

Un résumé est fait sur les sorties éducatives et les modifications à l'horaire d'ici la fin de l'année. Pour la fin de l'année, les élèves dîneront à l'école et les cours se termineront à 13 h 30.

Le 21 juin, tous les élèves des trois écoles se rendront à Rivière-du-Loup pour assister au spectacle de cirque des élèves des écoles de Cacouna, St-Arsène et Internationale Saint-François-Xavier.

Il est proposé par madame Stéphanie Dionne, et résolu d'adopter les autorisations pour les sorties éducatives et changements à l'horaire.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. DOSSIERS D'INFORMATION**

### **6.1 LE PERSONNEL ET LES BESOINS POUR 2016-2017**

Madame Nathalie fait un retour sur le personnel de l'année prochaine.

Orthopédagogie : Marie-Claude Bourque  
Anglais : Mélanie Michaud  
Musique : Sylvie Pelletier  
Conseiller en rééducation : Isaac Des Gagné-Bouchard

Au mois d'août, nous en saurons plus sur les postes qui restent à combler.

### **6.2 ENTRÉE PROGRESSIVE DES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 2017-2018**

Présentation par Mme Nathalie de l'entrée progressive des élèves de la maternelle.

### **6.3 HORAIRE DE LA MATERNELLE (SAINT-PHILIPPE ET MONT-CARMEL)**

Présentation par Mme Nathalie de l'horaire de la maternelle des écoles Saint-Philippe et Mont-Carmel.

## **7. INTERVENTION**

### **7.1 PERSONNEL ENSEIGNANT**

#### **Saint-Philippe**

L'activité de lecture organisée par Mme Julie et ses élèves.

#### **Saint-Denis**

Activité surprise le 19 juin prochain  
22 juin : dernier atelier de sciences avec Mme Florence Paul

### **7.2 REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE**

Approbation des sorties pour l'entrée scolaire 2017-2018 pour le service de garde.

28 août : Journée au service de garde des Carmignons  
29 août : Journée au service de garde des Aventuriers  
30 août : Journée au service de garde des Petits-Chapais

Il est proposé par madame Sabrina Thériault, et résolu :

QUE les sorties du 28 au 30 août soient approuvées telles que proposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

Mme Caroline fait un compte rendu des inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018

	Réguliers	Sporadiques
Mont-Carmel	35	21
Saint-Philippe	22	28
Saint-Denis	11	8

### **7.3 REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS**

Lors de la dernière rencontre, les membres du comité de parents ont voté pour les bourses. Les résultats seront connus sous peu.

À l'automne 2017, il y aura une formation pour les parents avec Égide Royer.

Ils ont eu un retour sur le congrès des comités de parents du Québec qui s'est tenu au début du mois de juin.

### **7.4 COMMISSAIRE**

Mme Céline a assisté au Congrès des commissions scolaires sous le thème « Rêvons l'école ». Artiste invité : Fred Pellerin.

## **8. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

## **9. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public

## **10. VARIA**

### **10.1 Parc-école**

Fait lors du suivi au procès-verbal.

### **10.2 Solde du compte comité d'établissement**

La demande de présentation de conférence n'a pas fonctionné. Nous gardons le tout en note pour une autre année.

Il reste un solde dans le code budgétaire du conseil d'établissement

Il est proposé à l'unanimité d'offrir quelque chose au personnel des 3 écoles.

## **11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu à 19 h, le 13 septembre 2017 à l'école J.-C.-Chapais de Saint-Denis.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 20**

CÉ # 16-17-049

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Caroline Caron et résolu :

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Caroline Boutin  
Présidente

---

Nathalie Nolin  
Directrice